

**DELIBERATION N° 70-24**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

**Le quatre avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes**, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation n° 03A qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 19 mars 2024 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Thierry JOUBERT.

**Présents :**

SAVIGNON Joseph	CIOT Xavier	GIRAUD Murielle
SERRE Emmanuel	FAYARD Adeline	RAVANAT Jean-Luc
SIAUD Alain	DECHAUX Marie-Claire	BALME Eric
KRAMARCZEWSKI Bruno	GIRARDOT Frédéric	MENDEZ Alain
BONOMI Jean-Pierre	TRAPANI Mary	GRAND Florence
MULYK Fabien	GIACOMETTI Geneviève	BATTISTEL Marie-Noëlle
MAUROY Claude	PONTIER Joël	LE TRAOU Dominique
CORNU Liliane	LUC Alain	PONCET Denis
FAURE Philippe	JOUBERT Thierry	BALMET Lucie
CHATTARD Arnaud	CHAUD Frédéric	BUCH Emile
BRUGNERA Jean-Michel	GRIET Bernard	MAUGIRON Frédéric
ROBERT Philippe	SAURAT Coraline	MAUGIRON Gilbert
MASLO Raymond	LANEYRIE Jean-Marc	BARTHELEMI Maryse
ROSSI Angélique	TOSCAN Michel	ROUSSET Alain
CHANTRE Carine	TURC Sylvain	MORA Serge
BONNIER Eric	STUTZ Anne	
BARI Nadine	CURT Jean-Pierre	

**Absents excusés représentés :** PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), GERBI Franck (pouvoir à JOUBERT Thierry), GONNORD Franck (pouvoir à Marie-Claire DECHAUX), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à BARI Nadine), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à FAYARD Adeline), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 49

Nombre de pouvoirs : 08

**Nombre de délégués votants : 57**

**OBJET : AGEDEN : PROGRAMME D' ACTIONS 2024**

En 2021, le paradigme évolue avec l'obligation de constituer un SPPEH à la demande de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, service public de la performance énergétique de l'habitat. L'assemblée délibérante en 2020 a validé la coopération avec le Département de l'Isère pour permettre de répondre collégialement à l'appel à manifestation d'intérêt prescrit par la Région pour continuer à bénéficier des fonds publics, notamment au titre du SARE service d'accompagnement pour la rénovation énergétique.

Le dispositif évolue en 2024 en un SPRH = Service Public de la Rénovation de l'Habitat.

L'opérateur pour la Matheysine, à date, est l'AGEDEN, Association pour une GEstion Durable de l'ENergie

- Le programme des actions menées par l'AGEDEN pour le compte de la Communauté de Communes de la Matheysine au titre du SPRH ;
  - La contribution de l'intercommunalité à l'AGEDEN, et des financements publics sollicités au titre du SARE
- A noter à compter de 2024, la région ne finance plus ce service.

Le budget prévisionnel pour l'année 2024 est le suivant :

<b>Budget CCM convention Ageden</b>	<b>57 520</b>
Recette SARE	19 603
Reste à charge du territoire	37 917
Programme total (socle + CCM)	80 015

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur le programme d'actions 2024 (document annexé à la présente délibération).

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **APPROUVE** le programme d'actions 2024 ;
- ➔ **ACTE** la contribution et le plan de financement 2024 ;
- ➔ **SOLLICITE** les aides les plus élevées possibles au titre du SARE.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 4 avril 2024

**La Présidente,  
Coraline SAURAT**

